

# Les déchets de l'agglomération beaunoise transférés en Saône-et-Loire

Les 11 500 tonnes de déchets produits par les habitants des 54 communes de l'agglomération beaunoise seront désormais traitées à Chagny, et non plus à Vic-de-Chassenay.

Vu 17 fois | Le 31/01/2018 à 05:00 | mis à jour à 22:48 | Réagir

EDITION ABONNÉ



Le casier F, construit l'année dernière, entrera en service au 1<sup>er</sup> semestre 2018. Son coût est d'environ 2,3 millions d'euros, pour une surface au fond de 18 500 m<sup>2</sup> compartimentée de six alvéoles de 2 000 m<sup>2</sup>. Il devrait être plein en 2021. Photo Grégory JACOB ( JSL)

Lundi, le président du Smet (Syndicat mixte d'études et de traitement des déchets de l'est de la Saône-et-Loire), Dominique Juillot, a annoncé qu'« Ecocea (l'usine de triméthanisation-compostage) a reçu son tonnage normal pour fonctionner. Nous sommes dans le budget en matière d'injection de gaz. En 2018, l'usine aura son rythme de croisière ». En 2017, le Smet a également fini de financer l'usine. Reste aujourd'hui à la rembourser.

L'année dernière, le Smet a recueilli près de 4 000 tonnes de déchets venant de collectivités autres que ses adhérents. Strasbourg et des communes du Jura ont également apporté ponctuellement leurs déchets. Mais la « bonne nouvelle » est surtout l'adhésion de l'agglomération beaunoise depuis le 1<sup>er</sup> janvier. « Cela fait entre 11 000 et 12 000 tonnes qui sont assurées. Elle remplace ceux qui n'ont pas voulu venir (l'agglomération de Cluny, ndlr) », termine-t-il.

## Le temps de trajet divisé par quatre

Les déchets de l'agglomération beaunoise étaient auparavant enfouis sur le site de Vic-de-Chassenay, commune située à 80 kilomètres de Beaune (ndlr : le centre d'enfouissement des déchets doit fermer ses portes définitivement le 30 avril). Pour rappel, la communauté d'agglomération de Beaune Côte & Sud avait décidé de demander son retrait du SMSOCO (Syndicat mixte du Sud Ouest de la Côte-d'Or), fin juin. Le SMSOCO avait accepté le retrait de Beaune Côte & Sud lors d'une délibération en date du

22 septembre 2017. Ce transfert est « une très bonne nouvelle » selon Xavier Coste, vice-président de l'agglomération beaunoise en charge de l'environnement. « Nous nous sommes battus pour adhérer au Smet, car cela permet de diminuer considérablement notre temps de transport. Nous n'avons plus que vingt kilomètres à faire. C'est bon financièrement et excellent pour notre bilan carbone », souligne-t-il, avant d'ajouter : « Nous envisageons dans un avenir très proche que les camions, qui effectuent les collectes de déchets dans les villages proches comme Chagny, Corpeau et Nolay se rendent ensuite directement au Smet de Chagny ».

344 C'est le nombre de communes qui adhèrent au Smet, soit 360 000 habitants.



Merci à Beaune Côte & Sud, qui remplace ceux qui n'ont pas voulu venir.

**Dominique Juillot, président du Smet**

**T. S. et G. J.**